REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT **GARD**

Envoyé en préfecture le 04/08/2020

Reçu en préfecture le 04/08/2020

Affiché le 04/08/2020

====

ID: 030-213003239-20200804-D2020_09-DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE de SOUSTELLE 30110

Séance du 21 juillet 2020 Numéro de délibération D2020_09

2020 L'an

21 JUILLET et le

18 heures. à

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Georges RIBOT

Présents:

Mme COEURDACIER DE GESNES Ophélie, Mme LINGERAT Céline, Mr NOGARET Jérôme, Mr RIBOT Georges, Mr PRIVAT Christian, Mr PRIVAT Éric, Mr OZIL Jean Pierre, Mr SOLEIROL

Absents:

Mrs KUBANI, BRUNEL, VOILLIOT

A été nommé secrétaire : Katy ERDELYI

Objet de la Délibération

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CONSEIL MUNICIPAL AU CONSEIL D'ALES **AGGLOMERATION**

Il est nécessaire d'élire un titulaire et un suppléant afin de représenter notre commune au conseil d' agglomération d'Alès, Deux personnes se proposent pour ces postes

Georges RIBOT en tant que titulaire Jean Pierre OZIL en tant que suppléant

l'ensemble du conseil municipal les a élu en tant que tel,

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

publication

notification

du

du

